



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Le mardi 28 juin 2022 à 19h30
maison des associations (salle du RDC),
47 Bd de Quinault, 33500 Libourne

Le mardi 28 juin 2022 à 19h30 se tiendra l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Marsas Escalade et Montagne. En tant qu'adhérent, vous êtes cordialement invité.

Nous vous accueillerons dès 19h pour l'émargement et l'enregistrement des pouvoirs. L'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'AG précédente (vote);
2. Rapport moral 2021/2022 (vote)
3. Élection du nouveau conseil d'administration (vote);
5. Projet d'embauche d'un salarié administratif (vote);
6. Modification du règlement intérieur (vote);
7. Questions diverses.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner votre voix en passant un pouvoir à un autre membre de l'association (un pouvoir par personne).

À l'issue de l'Assemblée Générale, vous serez convié à partager le verre de l'amitié qui se poursuivra par une auberge espagnole.

Retrouvez la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire ainsi que le coupon pour le pouvoir sur notre site Internet [>> ICI <<](#)

Nous espérons vivement avoir le plaisir de passer un moment avec vous lors de cette soirée, essentiel à toute vie associative.

Pour le Conseil d'Administration,
Marc-Alexandre MAGNE